

Ce formulaire doit être rempli par la municipalité qui a délivré le permis visé par la présente demande de remboursement à l'exception de la section C qui doit être remplie et signée par le requérant. Le formulaire électronique rempli ainsi que la copie signée par le requérant doivent être transmis par courriel, avec les pièces justificatives requises, à l'adresse suivante : redavancestransport@artm.quebec

Dans les 15 jours ouvrables suivant sa réception, l'ARTM transmettra un avis à la municipalité l'informant que :

- a) la demande est complète et conforme et que la procédure de remboursement est enclenchée;
- ou
- b) des renseignements ou des pièces justificatives manquent pour compléter la demande.

Le remboursement sera transmis par l'ARTM au requérant dont le nom et les coordonnées bancaires seront inscrits au formulaire. Il est de la responsabilité de la municipalité de s'assurer que le requérant de la présente demande correspond au débiteur de la redevance, ou au détenteur d'une procuration émise à son nom par le débiteur de la redevance.

A Motif de la demande de remboursement

Cochez le motif de la demande de remboursement.

Cas 1 - Annulation du permis de construction	<input type="checkbox"/>
Cas 2 - Réduction de la superficie de plancher du bâtiment	<input type="checkbox"/>
Cas 3 - Erreur administrative	<input type="checkbox"/>
Cas 4 - Autre :	<input type="checkbox"/>

Si autre, précisez :

B Renseignements sur le permis

Municipalité de déclaration	<input type="text"/>
Date de délivrance du permis	<input type="text"/>
Numéro du permis	<input type="text"/>
Numéro civique	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>
Direction rue	<input type="text"/>
Appartement/Bureau	<input type="text"/>
Montant de la redevance perçu	<input type="text"/>

Le requérant de la présente demande de remboursement correspond-t-il au débiteur de la redevance?

Si non : Veuillez joindre au formulaire une copie de la procuration émise au nom du requérant par le débiteur de la redevance.

C Coordonnées bancaires du requérant (à compléter par le requérant)

Les informations suivantes serviront à l'ARTM pour effectuer le virement bancaire.

Prénom (non-requis si le requérant est une personne morale)	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Adresse du requérant	<input type="text"/>
Nom de l'institution bancaire	<input type="text"/>
Adresse de l'institution bancaire	<input type="text"/>
Numéro de succursale	<input type="text"/>
Numéro d'institution	<input type="text"/>
Numéro du compte	<input type="text"/>
Code SWIFT	<input type="text"/>

En signant, le requérant atteste que les coordonnées bancaires sont exactes.

Signature du requérant _____

Signé le _____

Cas 1 - Annulation du permis

Veillez joindre les documents suivants :

Formulaire relatif au Règlement concernant la redevance de transport à l'égard du REM ou Annexe E remplie et vérifiée par la municipalité.

Copie du document attestant de l'annulation du permis.

Procuration autorisant un tiers à agir au nom du requérant, le cas échéant.

Montant du remboursement demandé :

ATTESTATION

La municipalité atteste que : 1) le montant du remboursement correspond au montant de la redevance acquittée pour la délivrance du permis; 2) ce permis a été annulé; et 3) l'identité du requérant a été validée.

Prénom et nom du fonctionnaire autorisé

Poste du fonctionnaire autorisé

Signature du fonctionnaire autorisé _____ Signé le _____

Cas 2 - Réduction de la superficie du plancher du bâtiment

Veillez joindre les documents suivants :

Formulaire relatif au Règlement concernant la redevance de transport à l'égard du REM ou Annexe E remplie et vérifiée par la municipalité.

Copie du permis modifié. Les plans doivent montrer que la superficie de plancher visée par la redevance est inférieure à celle utilisée pour le calcul du montant de la redevance.

Procuration autorisant un tiers à agir au nom du requérant, le cas échéant.

Montant du remboursement demandé :

ATTESTATION

La municipalité atteste que la superficie de plancher visée par la présente demande de remboursement :
1) a précédemment fait l'objet du paiement de la redevance; 2) a été validée par ses soins et 3) l'identité du requérant a été validée.

Prénom et nom du fonctionnaire autorisé

Poste du fonctionnaire autorisé

Signature du fonctionnaire autorisé _____ Signé le _____

Cas 3 et 4 - Erreur administrative et autres cas

Veillez joindre les documents suivants :

Formulaire relatif au Règlement concernant la redevance de transport à l'égard du REM ou Annexe E remplie et vérifiée par la municipalité.

Procuration autorisant un tiers à agir au nom du requérant, le cas échéant.

Veillez décrire le cas en précisant notamment la source de l'erreur justifiant la demande de remboursement.

Montant du remboursement demandé :

ATTESTATION

La municipalité atteste avoir : 1) effectué les vérifications nécessaires afin de s'assurer de l'exactitude du montant demandé; et 2) validé l'identité du requérant.

Prénom et nom du fonctionnaire autorisé

Poste du fonctionnaire autorisé

Signature du fonctionnaire autorisé _____ Signé le _____

D Coordonnées du débiteur de la redevance

Les informations suivantes serviront à l'ARTM pour identifier le débiteur de la redevance

Prénom (non-requis si le requérant est une personne morale)	
Nom	
Adresse du débiteur de la redevance	

E Aide-mémoire

Avant de transmettre votre demande par voie électronique, assurez-vous d'avoir les éléments suivants :

- a) Le formulaire électronique rempli;
- b) Une copie numérisée du formulaire signé par le fonctionnaire autorisé et le requérant, ou le tiers autorisé à agir en son nom;
- c) Une copie du formulaire relatif au Règlement concernant la redevance de transport à l'égard du REM ou Annexe E complétée et vérifiée par la municipalité;
- d) Une copie de la procuration autorisant un tiers à agir au nom du débiteur de la redevance, le cas échéant.

Veillez également joindre les pièces justificatives suivantes selon le motif de la demande de remboursement :

- e) Une copie du document attestant de l'annulation du permis (cas 1);
- f) Une copie du permis modifié (cas 2).